



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 22 août 2016 à 19 h 10 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.
Madame France Carpentier, Directrice générale adjointe

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 20 devant environ 6 contribuables et présente le sujet de discussion.

2016-08-204

TRANSFORMATION DE LA SÉANCE D'ÉTUDE

CONSIDÉRANT QUE la séance en comité pour l'étude du rapport du comité de taxation et de l'évaluation foncière s'est terminé à 19h15;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal sont présents;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui de l'Association du parc régional du mont Morissette en regard à une marge de crédit auprès de la Caisse Populaire de Gracefield afin de pouvoir défrayer les travaux pour la rénovation de l'ancienne tour doit être déposée d'ici peu;

CONSIDÉRANT QU' il y aurait lieu de transformer cette séance en comité en extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal sont en accord;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE cette séance en comité soit transformée en séance extraordinaire.

ADOPTÉE



2016-08-205

APPUI À L'ASSOCIATION DU PARC DU MONT MORISSETTE POUR DEMANDE DE MARGE DE CREDIT

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Parc régional du mont Morissette a présenté une demande d'aide financière à l'Agence de développement économique du Canada dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté vise la remise en état visuel de l'ancienne tour à feu au mont Morissette et qu'il a été retenu par l'Agence;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 83 000\$ et que de ce montant, 4 000\$ est inadmissible selon les critères du programme, ce qui porte les coûts admissibles à 79 000\$;

CONSIDÉRANT QUE l'Agence de développement économique du Canada contribue 50% du montant admissible, soit 39 500\$;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière sera versée à l'association du parc régional du mont Morissette de la façon suivante : 12 500\$ sera versé le 31 mars 2017 et 27 500\$ sera versé le 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'association du parc régional du mont Morissette a fait la demande auprès de la Caisse populaire Desjardins de Gracefield, afin d'obtenir une marge de crédit de 80 000\$ afin de payer les entrepreneurs pour les travaux qui seront réalisés avant la réception de l'aide financière provenant de l'Agence de développement économique du Canada;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir ladite marge de crédit, il est exigé de l'institution financière, que l'association du parc régional du mont Morissette, soit endossé par la municipalité de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réalisation des travaux, l'Association du parc régional du mont Morissette désire garder la marge de crédit pour des projets futurs ou activités de fonctionnements qui devront au préalable être approuvés et endossés par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil accepte de se porter garant auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Gracefield, pour la marge de crédit de 80 000\$, demandée par l'Association du parc régional du mont Morissette dans le cadre du projet de réfection de la tour à feu;

QUE suite aux travaux de réfection, et suite au remboursement intégral de la marge de crédit le ou vers le 31 mars 2018, toute sommes additionnelles en lien avec de nouveaux projets prélevés sur la marge de crédit, devront auparavant faire l'objet de l'approbation du Conseil municipal par voie de résolution;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer toute documentation relative à cette demande.

ADOPTÉE

Période de questions de 19h20 à 19h26

2016-08-207
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 22 août 2016 soit close à 19h27.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 12 mai 2016.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier